

Le Courier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté N° 94 - 9 novembre 2007 - Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'envoyeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Coordination Française Marche mondiale des femmes 25/27 rue des Envierges, 75020 Paris, tel 01 44 62 12 04 ; 06 80 63 95 25, Site : <http://www.marchemondiale.org>.

MOBILISATIONS

- 1 - Manifestation à Stains le 9 novembre pour dire non à la violence des hommes contre les femmes
- 2 - Manifestation Paris/Ile de France le 24 novembre pour la Journée internationale contre les violences faites aux femmes

TEXTES

- 3 - Cameroun : quand les femmes repassent les seins de leurs filles.
- 4 - L'ONU s'inquiète du déséquilibre des taux de naissance garçons-filles en Asie
- 5 - Iran : soutien à Delaram Ali
- 6 - Iran : Brisons le silence ! Protestons contre la poursuite judiciaire des militantes féministes en Iran !

FILMS, LIVRES, SORTIES...

- 7 - Film le 10 novembre à l'Hotel de Ville de Paris
- 8 - Guide juridique de la Cicade consacré au Droit de la famille des femmes françaises et maghrébines

MOBILISATIONS

- 1 - Manifestation à Stains pour dire non à la violence des hommes contre les femmes

Marche silencieuse
le vendredi 9 novembre 2007 à 18h
Départ de la Mairie de Stains

Vive émotion à Stains en Seine-Saint-Denis après l'assassinat de Codou par son conjoint violent. Depuis le début de l'année 2007 en Seine-Saint-Denis, cinq femmes ont été assassinées par leurs conjoints violents. Ces meurtres doivent être dénoncés et ne doivent pas passer inaperçus. C'est pourquoi l'Observatoire départemental des violences envers les femmes et SOS femmes93 organisent une marche silencieuse en hommage à Codou, étranglée par son mari à son domicile de Stains. Nous invitons la population de Stains et de la Seine-Saint-Denis à répondre à cet appel pour dire non à la violence des hommes contre les femmes.

Toutes et tous, nous sommes concernés. Femmes et hommes doivent agir ensemble pour faire reculer ces violences. Et les femmes victimes de violences, celles et ceux qui en sont témoins, doivent pouvoir chercher et trouver de l'aide.

Cet assassinat met l'accent une fois de plus sur la grande dangerosité des hommes violents. En France, une femme meurt tous les deux jours du fait de la violence de son compagnon, conjoint, concubin, petit ami ou ex.

Pour que la liste s'arrête là, les femmes victimes de violences comptent sur nous. Elles doivent être mieux protégées. Manifestons notre volonté d'une réelle protection des femmes victimes de violences dans le couple.

Ces meurtres montrent que notre société ne mesure pas suffisamment la dangerosité des hommes violents. Il faut renforcer la répression à l'encontre de ces hommes dès les premières violences signalées et organiser des campagnes de prévention en direction de l'ensemble de la population et notamment des jeunes.

L'Observatoire départemental des violences envers les femmes et l'association SOS Femmes 93

1 - Manifestation Paris/Ile- de- France pour la journée internationale contre les violences faites aux femmes

**Rassemblement samedi 24 novembre à 15h
devant le Ministère de la Justice Place Vendôme
 métro Opéra**

TEXTES

3 - Cameroun : quand les femmes repassent les seins de leurs filles

Yaoundé, le jeudi 8 juin 2006 - « Je suis belle, ô mortels ! comme un rêve de pierre /Et mon sein, où chacun s'est meurtri tour à tour /Est fait pour inspirer au poète un amour /Eternel et muet ainsi que la matière ». Ainsi parle « La Beauté », dans le célèbre poème de Charles Baudelaire. A l'instar de l'auteur français, les femmes camerounaises ont acquis au fil des siècles l'intuition parfaite que le sein est bien l'inspirateur éternel des amours, des amours qui privent les petites filles camerounaises de leur adolescence et de leur chance d'étudier.

Violence de mères en filles

A l'instar de l'excision, le « repassage » des seins est une pratique qui se réalise au coeur des alcôves féminines, en ville comme à la campagne, chez les classes les plus défavorisées comme chez les plus aisées. Mères, tantes, cousines se penchent sur le destin d'une petite fille et s'appliquent à lui faire endurer une insupportable douleur ; le repassage des seins. Le Réseau national des associations de tantines (Renata), au Cameroun, a pour premier objectif de lutter contre les abus et violences sexuelles subis par les adolescents et de dénoncer les différentes pratiques nocives qui existent à l'encontre des jeunes filles. Ce réseau réunit aujourd'hui quelque 61 associations, qui oeuvrent sur le terrain grâce à l'action de 5 000 femmes, le plus souvent des « filles mères ». Les différents témoignages

des membres de ce réseau lui ont permis de mettre à jour l'ampleur d'une pratique silencieuse : le repassage des seins. Aussi, le réseau a-t-il demandé à l'Agence allemande de coopération (GTZ) présente à Yaoundé de mener une enquête plus exhaustive. Les résultats ont été présentés la semaine dernière.

24 % des femmes camerounaises ont subi le repassage des seins

Dans les dix provinces camerounaises, quelque 5 661 femmes et jeunes filles ont été interrogées. Elles étaient âgées de 10 à 82 ans (moyenne d'âge 12 ans et trois mois). Les témoignages recueillis laissent apparaître que quelque 24 % des femmes ont été victimes de repassage des seins. Le repassage des seins étant réalisé par les mères pour soustraire la poitrine naissante de leurs filles au regard des hommes et à celui du père qui y verrait le signe qu'un mariage est possible, la précocité de la puberté accroît considérablement le risque d'en être victime. Ainsi, pour la moitié des victimes, cette terrible violence a eu lieu avant l'âge de 9 ans, dans 38 % des cas avant l'âge de 11 ans, pour 24 % des femmes à 12 ans et dans 14% des cas à 14 ans.

Au-delà de la volonté des mères de retarder l'heure du premier rapport sexuel de leurs filles ou de leur mariage, afin parfois de leur permettre de continuer à étudier, de très nombreux mythes entourent cette pratique, parfois accompagnée de rituels. L'idée reste ainsi répandue dans certaines provinces que le repassage permettra de voir couler le lait en abondance ; la technique est en réalité à l'origine de nombreuses difficultés au moment de l'allaitement. Outre ces problèmes lors de l'allaitement, de très nombreuses victimes du repassage des seins évoquent les insupportables douleurs de ces séances, qui perdurent longtemps après le repassage.

Pendant plusieurs semaines, chaque matin et chaque soir, les mères appliquent en effet sur le sein de leur fille des pilons ou des pierres à écraser, préalablement chauffées. Dans de très nombreux cas, le repassage s'accompagne en outre du port d'un serre-seins, souvent une simple chambre à air, destinée à effacer les marques de la poitrine naissante. Si 42 % des personnes interrogées affirment ne connaître aucune séquelle et aucune incidence sur la taille de leur poitrine, les kystes et abcès sont très fréquents, sans parler des déformations monstrueuses de ces poitrines. Quelque 18 % des femmes révèlent ainsi que leurs seins sont « tombés » de manière précoce. Cette terrible pratique, dont on ne parvient pas à définir l'origine et qui s'exerce dans l'ignorance des hommes, est le plus souvent vaine. Le repassage des seins se révèle en effet inutile pour freiner la sexualité des filles et nombreuses sont les victimes de cette pratique qui deviennent à leur tour mères avant l'âge de quinze ans.

Une campagne d'information nationale

La publication des résultats de cette enquête réalisée par Flavien Ndonko a créé un vif émoi au Cameroun où vient d'être lancée une campagne d'information nationale, qui devrait s'étendre pendant un an, afin que nul ne puisse désormais ignorer les ravages de cette pratique. L'agence de coopération allemande et RENATA collaborent pour la mise en oeuvre de cette opération. Dans le quotidien camerounais Mutations, le mardi 30 mai dernier, les responsables de plusieurs organisations appelaient à la pénalisation de cette pratique. « Au même titre que les exciseuses, celles qui pratiquent le "repassage des seins" doivent être

réprimées par la loi », demandaient-ils. Une telle mesure permettrait peut-être de rompre l'enchaînement des générations de repasseuses. En effet, si de très nombreuses victimes affirment qu'elles ne pourraient faire subir un tel sévisse à leur enfant, les enquêteurs allemands révèlent que 7% des petites filles avouent s'être infligées elles-mêmes le repassage des seins, honteuses de l'apparition de leur poitrine. Fréquente au Cameroun, cette pratique existe également au Togo et en Guinée.

4 - L'ONU s'inquiète du déséquilibre des taux de naissance garçons-filles en Asie - *Par Margie Mason AP*

HANOI - La préférence des parents vietnamiens pour les garçons aggrave le déséquilibre entre les sexes au détriment des filles en Asie, où le phénomène est déjà observé en Chine et Inde, et cette tendance pourrait provoquer une augmentation du trafic de femmes et des troubles sociaux, avertit le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA).

Le Vietnam est désormais dans la situation où était la Chine il y a dix ans, enregistrant la naissance de 110 garçons pour 100 filles. Les technologies permettant de déterminer le sexe du foetus sont déjà disponibles dans le pays où l'avortement est légal, note l'étude publiée cette semaine par l'UNFPA. Le ratio à la naissance devrait être normalement d'environ 105 garçons pour 100 filles.

"Les conséquences se produisent déjà dans des pays voisins comme la Chine, la Corée du Sud et Taïwan", qui doivent "importer des mariées", souligne Tran Thi Van, représentant adjoint de l'UNFPA à Hanoï, qui précise que nombre de ces épouses viennent du Vietnam.

Selon le rapport, qui examine également la situation de la Chine, de l'Inde et du Népal, le déséquilibre risque d'entraîner une recrudescence des violences contre les femmes et des tensions sociales. Il prédit une "crise du mariage", qui contraindrait les hommes les plus pauvres à rester célibataires.

Le déséquilibre garçons-filles à la naissance augmente dans certaines régions d'Asie depuis les années 80 et l'introduction de l'amniocentèse et de l'échographie pour déterminer le sexe du foetus en début de grossesse. Malgré la législation qui interdit aux médecins dans plusieurs pays de révéler le sexe de l'enfant, de nombreuses femmes parviennent à le connaître et se font avorter lorsque c'est une fille.

"J'ai remarqué qu'il y a de plus en plus de garçons", souligne Truong Thi My Ha, infirmière à l'Hôpital de la Maternité de Hanoï. "La plupart des femmes sont très heureuses d'avoir des garçons, alors que beaucoup sont contrariées d'avoir des filles."

En Chine, on estime que 120 garçons naissaient pour 100 filles en 2005, tandis qu'en Inde le ratio s'établissait à 108 pour 100 en 2001, date du dernier recensement.

Des infanticides visant les filles sont encore signalés dans certains pays et des taux de mortalité supérieurs pour les filles sont enregistrés en Chine, où elles reçoivent parfois moins de soins et de nourriture que leurs frères.

Le rapport estime qu'il manquait 163 millions de filles ou de femmes en 2005 en Asie sur la base d'une comparaison avec les ratios entre les sexes dans d'autres régions du monde. AP

5 - Iran : soutien à Delaram Ali

La cour d'appel iranienne vient de confirmer une peine de prison de deux ans et six mois et dix coups de fouet pour Delaram Ali, étudiante active au sein des mouvements étudiantins

et militante de la Campagne « Un Million de Signatures pour le changement des lois discriminantes à l'encontre des femmes », lancée voilà un an en Iran et qui rassemble les féministes des divers courants, avec un fort écho dans la population iranienne. Delaram Ali avait participé avec d'autres militantes féministes à une manifestation pacifique pour protester contre les discriminations envers les femmes, en juin 2006 à Téhéran. Le verdict prononcé se base sur un rapport officiel de la police secrète affirmant que Delaram Ali est une " criminelle ». Protestons contre ce verdict dont le but est d'incriminer tous les militant-es pacifiques des droits humains et des droits des femmes afin de réprimer le mouvement de protestation existant en Iran. La peine de Delaram Ali sera mise en oeuvre à la fin de cette semaine. Les militantes de la Campagne en appellent au soutien de la communauté internationale.

Pour contacter l'ambassade d'Iran afin de protester contre cette décision de justice qui accentue le cycle de répression :

Concernant la France : Ambassade d'Iran à Paris, Fax 01 40 70 01 57. Adresse 4, AVENUE D'IENA 75116 PARIS. Courriel : <<mailto:communication@amb-iran.fr>>communication@amb-iran.fr

6 - Iran : Brisons le silence ! Protestons contre la poursuite judiciaire des militantes féministes en Iran !

Le 24 avril 2007, le tribunal révolutionnaire islamiste de Téhéran a condamné à trois ans de prison, dont six mois ferme, deux figures importantes du mouvement féministe en Iran, Parvin Ardalan et Nouchine Ahmadi Khorassani, au motif de « conspiration et rassemblement perturbant l'ordre public ».

Il s'agit de deux figures importantes présentes depuis des années dans la mouvance féministe et qui ont défendu par leurs écrits et actions l'égalité des droits pour les femmes. Elles comptent parmi les initiatrices de la campagne « un million de signatures pour le changement des lois discriminatoires envers les femmes » (www.weforchange.net). En se référant aux pactes internationaux relatifs aux droits civils et politiques et aux droits économiques, sociaux et culturels dont l'Iran est signataire, cette campagne revendique l'abolition des lois en vigueur qui considèrent les femmes comme des « demi-hommes ». La poursuite judiciaire et l'emprisonnement de militantes de cette campagne n'a qu'un but : faire taire la voix des femmes qui revendentiquent des droits élémentaires.

Il faut rappeler que ces derniers jours, les tribunaux révolutionnaires islamiques ont également condamné Azadeh ForGANI, Soussane Tahmassebi, Fariba Davoudi Mohajer et Shahla Entessari pour des motifs identiques.

Dans les jours qui viennent, il faut très certainement s'attendre à des verdicts semblables pour les autres militantes du mouvement féministe en Iran.

Ces jours-ci, en organisant les attaques des forces de l'ordre envers les femmes « mal voilées », celles qui disent « non » au modèle idéologique du régime islamiste, le pouvoir en place tente d'alimenter une ambiance de terreur dans la société civile. Il procède, dans le même temps, à la répression du mouvement étudiant et étouffe violemment les revendications collectives des ouvrier(e)s et des enseignant(e)s. Parallèlement il ne cesse d'attaquer les militantes féministes afin de faire taire toutes les femmes.

L'avenir que le gouvernement réserve aux militantes féministes témoigne d'une indéniable réalité : la lutte pour les droits des femmes est au centre du combat sociopolitique pour la liberté, la justice sociale et la démocratie en Iran. C'est pourquoi il faut absolument briser le silence devant ces verdicts injustes.

Nous, signataires de cet appel, demandons à tou(te)s les défenseur(e)s de la liberté et des droits humains, ainsi qu'aux militant(e)s des droits des femmes de protester contre ce verdict.

Nous adresserons cet appel à toutes les instances internationales pour faire annuler ces verdicts et exiger la liberté et la sécurité pour toutes les militantes du mouvement féministe en Iran.

Signature à envoyer à iran.feministe@gmail.com (Prénom, nom/profession, activité/ville, pays) ; Adresse du blog : <http://iranfeministe.online.fr>

FILMS, LIVRES, SORTIES...

7 - Film le 10 novembre à l'Hotel de Ville de Paris

L'Observatoire de l'égalité femmes/hommes de la Mairie de Paris fait son cinéma le 19 novembre à 16h à l'Auditorium de l'Hôtel de Ville sous-sol), 5 rue Lobau, 75004 Paris. .

Projection du film canadien de 1990 « Le fabuleux gang des sept », de Cynthia Scott, suivi d'un débat sur les femmes et le vieillissement.

Vous trouverez ci-joint l'invitation, si vous souhaitez venir merci d'envoyer votre inscription au mail : legangdes7@paris.fr

8 - Guide juridique de la Cicade consacré au Droit de la famille des femmes françaises et maghrébines

Le CICADE, Centre pour l'Initiative Citoyenne et l'Accès au(x) Droit(s) des Exclus, a édité en avril 2007 un guide juridique consacré au Droit de la famille des femmes françaises et maghrébines. Cet ouvrage s'adresse aux juristes, aux travailleurs sociaux ainsi qu'à toutes les personnes investies dans la défense des droits des femmes qui souhaitent bénéficier d'informations juridiques en matière de droit international privé et de droits de la famille des pays du Maghreb.

Apporter des réponses aux professionnels sur les questions liées au droit de la famille et œuvrer pour une meilleure compréhension de la situation juridique des femmes étrangères ou binationales, telle est l'ambition de ce guide juridique.

Celui-ci s'organise autour de trois grandes questions du droit de la famille à savoir, le mariage, la dissolution du lien matrimonial, la filiation. Pour chacun des thèmes abordés, sont présentées les règles du droit international privé, du droit civil français et des codes de la famille algérien, marocain et tunisien.

Titre : Droit de la famille des femmes françaises et maghrébines

Auteur : CICADE sous la direction d'Aurélie Bédu

Editeur : CICADE EDITIION, 292 pages

Prix : 20€ (+5€ de frais de port jusqu'à trois exemplaires)

Vous pouvez avoir une présentation du guide et télécharger le bon de commande sur le site du CICADE : <<http://www.cicade.org/>> www.cicade.org

